



Organisation	SNV Mali
Projet	BLUE DEAL
Activité	Formation des opérateurs sur l'électromécanique et plomberie
Lieu	Bamako
Période	Aout 2026
Responsable(s)	Awa KEITA, cheffe de projet
Date de démarrage	03 Aout 2026

1. À propos de SNV

La SNV est un partenaire international du développement établi aux Pays Bas en 1965, investi d'une mission, et qui est ancrée dans les contextes et les sociétés où elle travaille. Nous contribuons aux Objectifs de Développement Durable (ODD) grâce à l'efficacité de nos projets/programmes et à notre stratégie d'influence, avec pour axe central la transformation des systèmes agroalimentaires, énergétiques et d'approvisionnement en eau, afin de permettre des conditions de vie plus durables et plus équitables pour tou·te·s.

Nous formons une équipe de plus de 1 600 personnes, dont la grande majorité provient de plus de 25 pays d'Afrique et d'Asie où nous travaillons.

Au Mali où les interventions ont commencé en 1979, SNV dispose de bureaux à Bamako et Ségou. En plus, elle intervient directement et à travers ses partenaires sur l'ensemble du territoire malien.

Pour plus d'informations sur nos opérations au Mali et sur SNV en général, visitez notre site web : www.snv.org

2. Contexte et objectifs de la mission

Dans le cadre du programme Blue Deal, en collaboration avec la SNV Mali et les agences de l'eau néerlandaise, l'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali (ANGESEM) met en œuvre des actions visant à améliorer la performance et la durabilité des stations de traitement des eaux usées à Bamako.

Le bon fonctionnement de ces stations nécessite une exploitation efficace reposant sur des compétences techniques solides en :

- **Électromécanique** (pompes, moteurs, armoires électriques)
- **Plomberie** (réseaux, conduites, vannes, systèmes hydrauliques)

Cependant, des insuffisances techniques ont été constatées, notamment :

- Des difficultés dans la maintenance des équipements
- Des pannes récurrentes
- Une mauvaise gestion des réseaux hydrauliques

Dans ce contexte, la SNV, en collaboration avec l'ANGESEM dans le cadre du programme Blue Deal, souhaite recruter un consultant/ un bureau pour renforcer les capacités techniques des opérateurs.

Objectif général

Renforcer les compétences techniques des opérateurs de l'ANGESEM en électromécanique et plomberie afin d'améliorer le fonctionnement et la durabilité des stations.

Objectifs spécifiques :

Le consultant/bureau devra permettre aux participants de :

- Comprendre le fonctionnement des équipements électromécaniques
- Assurer la maintenance préventive et corrective
- Diagnostiquer les pannes courantes
- Maîtriser les systèmes de plomberie des stations
- Optimiser le fonctionnement des installations

3. Résultats attendus

À l'issue de la mission :

- Les opérateurs sont capables d'assurer la maintenance de base
- Les équipements sont mieux entretenus
- Les pannes sont mieux identifiées et traitées
- Les performances des stations sont améliorées
- Des supports techniques sont disponibles

4. Description des prestations

Le consultant/bureau sera chargé de :

a) Préparation

- Analyse des besoins (faire une visite dans les différentes stations de traitement à Bamako)
- Élaboration des modules de formation
- Préparation des supports pédagogiques



b) Formation

- Formation théorique et pratique sur :
 - Électromécanique (pompes, moteurs, tableaux électriques)
 - Plomberie (réseaux, vannes, réparations)
- Démonstrations sur site
- Exercices pratiques

c) Évaluation et recommandations

- Évaluation des participants
- Identification des besoins complémentaires
- Rédaction d'un rapport final

5. Méthodologie

Le consultant/bureau devra proposer une approche :

- Pratique et orientée terrain
- Basée sur les équipements réels des stations
- Adaptée au niveau des opérateurs
- Interactive et participative

6. Livrables

- Plan de formation
- Supports pédagogiques (PowerPoint, fiches techniques)
- Rapport de formation
- Rapport final avec recommandations

7. Durée de la mission

La mission ne devra pas dépasser 20 jours ouvrables au maximum

8. Lieu de la mission

Bamako, Mali



9. Modalités de soumission

Les candidats (consultant individuel ou bureau d'études) devront fournir :

- Une offre technique
- Planning d'exécution détaillé
- Un CV détaillé du consultant principal et associés
- Les références similaires réalisées
- Une offre financière

10. Droits d'auteur et propriété intellectuelle

Tous les produits, livrables, documents, matériels, contenus audiovisuels, supports numériques, bases de données, outils ou tout autre résultat issus de la mission, produits dans le cadre de ce contrat, seront la propriété exclusive de SNV, sauf disposition contraire explicitement convenue par écrit.

Le consultant ou prestataire s'engage à respecter les principes suivants :

- **Transfert des droits**
Les droits patrimoniaux d'auteur afférents aux livrables sont intégralement cédés à SNV dès leur production et leur paiement effectif. Cela inclut, sans limitation :
- **Le droit de reproduction, diffusion, traduction, adaptation, transformation, en tout ou partie**
Le droit d'usage pour des besoins internes, de plaidoyer, de communication publique, ou à des fins de reporting aux partenaires techniques et financiers.
- **Mention des auteurs**
SNV se réserve le droit de mentionner ou non le nom du consultant ou de l'organisation prestataire dans la diffusion des produits réalisés, selon le contexte, les supports, ou les politiques de communication en vigueur.
- **Interdiction de réutilisation sans autorisation**
Le consultant ne pourra en aucun cas revendre, réutiliser ou redistribuer à des tiers les produits ou résultats du travail réalisé sans l'accord écrit préalable de SNV.
- **Protection des contenus sensibles**
Le prestataire s'engage à ne pas divulguer, publier ou utiliser à des fins personnelles ou commerciales toute information confidentielle, stratégique ou sensible obtenue dans le cadre de la mission.
- **Respect des droits de tiers**
Il appartient au consultant de s'assurer que les éléments fournis à SNV (images, sons, logiciels, polices, etc.) sont libres de droits ou utilisés dans le respect des licences applicables. Toute violation de droits de propriété intellectuelle de tiers relèvera de sa responsabilité exclusive.

11. Dossier de l'offre

Le dossier de l'offre doit contenir une lettre de soumission, une offre technique indiquant la compréhension de l'appel à candidature, la plaquette de présentation de la structure avec références, et une offre financière.

Les offres doivent aussi contenir les éléments administratifs suivants :

- Numéro d'Identification Fiscal,
- Attestation de Situation Fiscale (ASF),
- Relevé d'identité bancaire (RIB),
- Copie du Registre de Commerce.
- Copie de la carte d'identité du 1^{er} responsable

Critères d'évaluation : le contrat sera attribué au soumissionnaire dont l'offre respecte les instructions du présent Appel à candidature, remplissant les conditions d'éligibilité et qui est jugée être la meilleure offre sur une base techniquement et financièrement acceptable.

Critères d'évaluation technique et Détails d'appréciation		Score maximum
1. Compréhension du TdR Compréhension du contexte, des objectifs, des résultats attendus et des enjeux de la mission		03
2. Méthodologie proposée Pertinence, cohérence et faisabilité de l'approche proposée		30
3. Qualification et expérience de l'équipe proposée CV détaillé du consultant principal et associés		30
Niveau de formation et qualifications techniques en électromécanique, plomberie, hydraulique, maintenance ou domaines similaires	Diplômes et qualifications pertinentes	6
Expérience professionnelle générale du consultant principal	Années d'expérience et responsabilités exercées	6
Expérience spécifique en formation technique, maintenance ou exploitation d'équipements similaires	Expérience directement liée à la mission	8
Compétences pédagogiques et capacité à animer des formations pratiques	Aptitude à transmettre des compétences techniques	5
Complémentarité et pertinence de l'équipe proposée	Répartition claire des rôles et expertises complémentaires	5
4. Références similaires du consultant ou du Bureau d'études Expériences antérieures pertinentes et vérifiables		25
5. Planning d'exécution Présentation, cohérence et complétude du dossier technique		10
TOTAL		100

NB : Toute offre dont le score technique est inférieur à 70 points sera éliminée.

Les notes techniques sont pondérées à 70%.

L'évaluation financière sera effectuée pour les propositions qui passent l'évaluation technique. Le prix le plus bas se voit attribuer le maximum de points et tous les autres soumissionnaires sont classés au prorata de l'offre la plus basse sur la base suivante :



Coût du soumissionnaire ayant proposé le coût le plus bas*100

Coût du soumissionnaire de l'offre considérée

100 = score du soumissionnaire (coût le plus bas)

Les offres technique et financière doivent être transmises (en fichier séparé) par voie électronique à maliprocurement@snv.org en mettant copie akeite@snv.org et tkeita@snv.org au plus tard **le vendredi 10 Juillet 2026 à 12 heures.**

Note : Seules les candidatures présélectionnées, seront contactées.

La SNV se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou une partie du présent appel à candidature.

12. Modalités de paiement

[Une estimation des pourcentages ou montants à verser au consultant ou partenaire, en fonction du type de programme/projet/activités concerné. Indiquer quand ces paiements peuvent être effectués, en tenant compte du fait qu'ils peuvent être basés sur le temps, les livrables, ou une combinaison des deux.]

À prendre en compte :

- Modalités de paiement pour le prestataire (paiements proportionnels par tranches, paiements par jalons, etc.)
- Calendrier des paiements
- Quels livrables doivent être terminés pour déclencher un paiement

Les avances ou paiements initiaux doivent être minimisés et ne doivent pas dépasser 30 % du montant total du contrat, si tant est qu'ils soient effectués. Cela signifie que le travail doit être planifié en conséquence, afin que la SNV n'ait pas à payer à l'avance des frais importants tels que les coûts de lieu, per diem, hébergement, etc.

13. Conformité aux exigences clés

Le consultant ou partenaire retenu devra se conformer aux exigences suivantes tout au long de la mise en œuvre de la mission :

1. Sauvegardes environnementales et sociales

Le prestataire est tenu de respecter les normes environnementales et sociales de la SNV. Cela inclut la prévention des impacts négatifs sur l'environnement, la promotion de la durabilité, la sécurité des personnes impliquées dans les activités, ainsi que la non-discrimination, l'équité de genre et la protection des groupes vulnérables.

2. Lutte contre l'exploitation et les abus sexuels

SNV applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme d'exploitation, d'abus ou de harcèlement sexuel. Le prestataire s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir de tels comportements et à signaler tout incident conformément aux mécanismes de signalement mis en place.



3. Protection des données et confidentialité

Le prestataire devra garantir la confidentialité des données collectées ou partagées dans le cadre de la mission, et s'assurer que leur traitement est conforme aux législations nationales et aux standards éthiques de SNV.

4. Code de conduite et éthique professionnelle

Le consultant devra agir avec intégrité, impartialité et transparence. Toute forme de corruption, de favoritisme ou de conflit d'intérêt est strictement proscrite. Il est également attendu du prestataire qu'il traite toutes les parties prenantes avec respect et dignité.

5. Normes de sécurité

Le prestataire est responsable de la sécurité de ses équipes et devra se conformer aux recommandations sécuritaires de SNV en fonction du contexte local. Toute situation à risque devra être communiquée à l'avance au point focal SNV.

6. Utilisation responsable des ressources du projet

Le prestataire devra veiller à une utilisation efficiente, responsable et traçable des ressources (humaines, financières, matérielles) mises à disposition par le projet.

Le non-respect de ces exigences pourra entraîner la suspension ou la résiliation du contrat, conformément aux dispositions contractuelles prévues.

14. Annexe

MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

[Lieu, date]

À : [Nom et adresse de l'Autorité contractante]

Madame/Monsieur,

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de consultant, pour [titre de la mission] conformément à votre Demande de propositions en date du [date] et à notre Proposition technique. Vous trouverez ci-joint notre Proposition financière qui s'élève à [montant en lettres et en chiffres] FCFA, toutes taxes comprises.

Notre Proposition financière a pour nous force obligatoire, sous réserve des modifications résultant de la négociation du Marché, jusqu'à l'expiration du délai de validité de la Proposition,

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, comme en atteste le formulaire d'engagement ci-joint, signé par nos soins.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité : _____

Nom et titre du signataire : _____

Adresse du signataire : _____

Nom et adresse du Candidat : _____